

**CONFERENCE TRIPARTITE SUR LES
AGGLOMERATIONS DU 25 JANVIER 2005**

**AGGLOMERATION MONTREUX-VEVEY RIVIERA,
DEVELOPPEMENT DES COLLABORATIONS
EXISTANTES :**

ENTRE REVE ET REALITE

*Service des affaires intercommunales du district de Vevey
Madame Colette Rossier, cheffe de service
Hôtel de Ville Rue du Lac 2 1800 Vevey
Tél. 021 925 52 92 E-mail affaires.intercommunales@vevey.ch*

Contenu général de la présentation

- ▶ Le district de Vevey en bref
- ▶ Les collaborations intercommunales sur la Riviera, quelques constats
- ▶ Projet-modèle « Agglomération Montreux-Vevey Riviera », résultat d'une enquête et petite synthèse

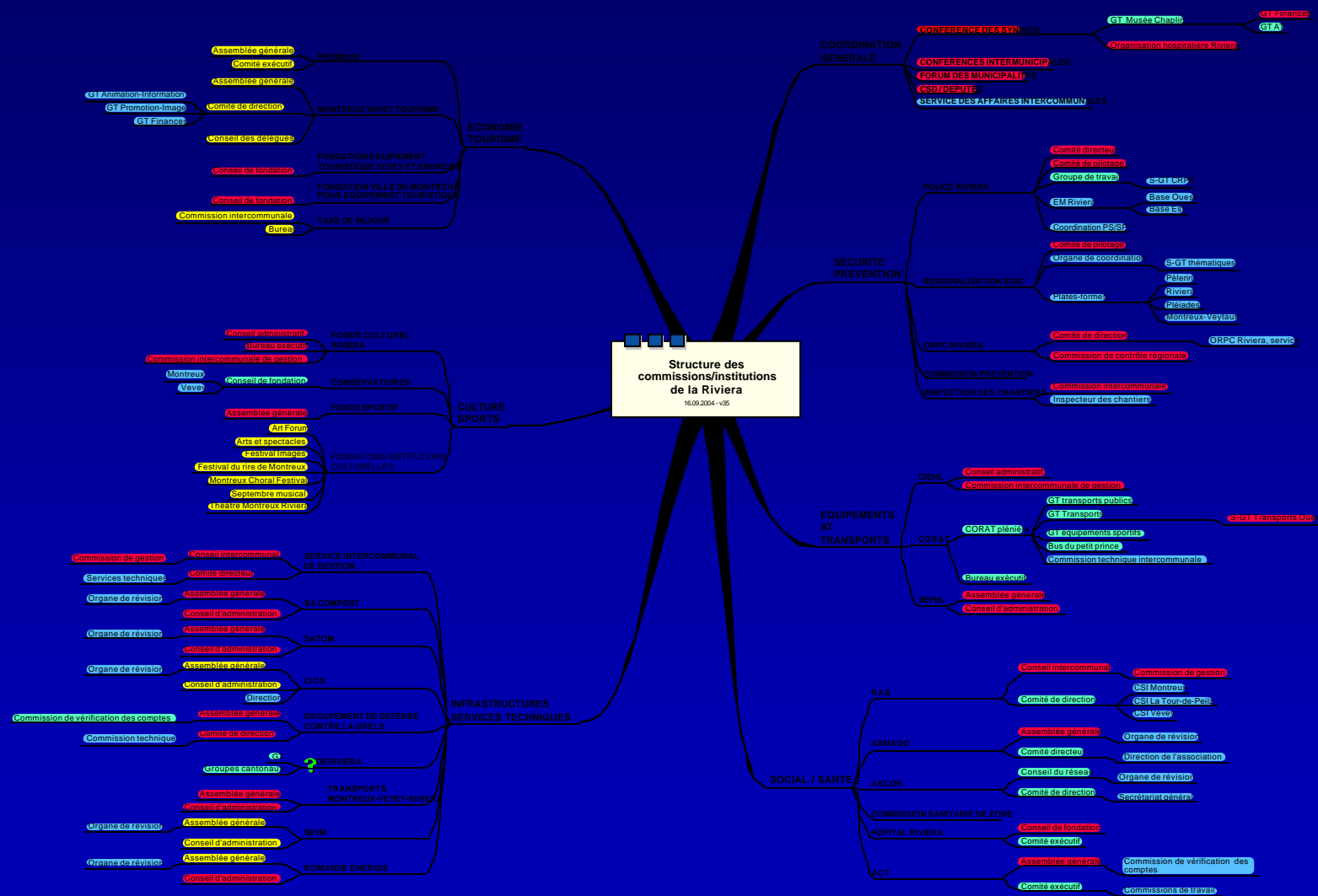
Le district de Vevey en bref

- ▶ Dix communes
- ▶ 68 '500 habitants
- ▶ 26 '500 emplois
- ▶ Un territoire qui s'étend du lac au sommet des Pléiades et des Rochers de Naye

Les collaborations intercommunales

- ▶ Un domaine d'action étendu
 - Coordination générale (Conférence des syndics)
 - Sécurité, prévention, social
 - Équipements, transports, aménagement du territoire
 - Économie, tourisme
 - Culture, sports, loisirs
 - Services et infrastructures techniques
- ▶ Des instruments variés :
 - De la simple convention à la SA, en passant par d'innombrables groupes de travail et commissions
- ▶ Un service ad hoc pour développer les projets intercommunaux

Structures des commissions / institutions



Quelques constats

- ▶ La Riviera atteint les limites du système
- ▶ Surcharge des autorités locales
- ▶ Manque de vision globale
- ▶ Processus de décision lourd
- ▶ Sentiment de perte du contrôle démocratique

Contexte du projet-modèle

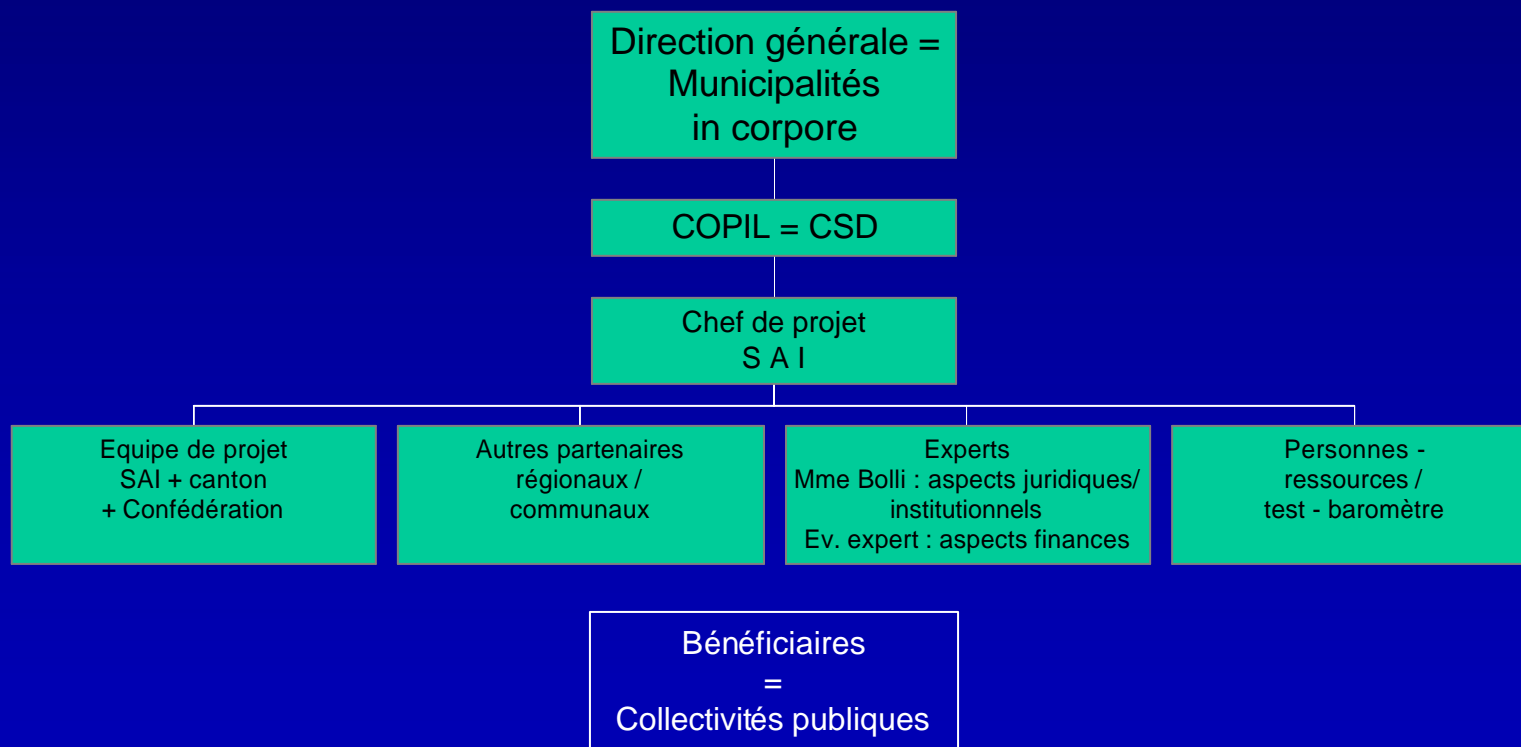
- ▶ Politique des agglomérations de la Confédération
- ▶ Nouvelle Constitution vaudoise (notions de fédération de communes et d'agglomération)
- ▶ La situation de la Riviera avec sa tradition de collaborations intercommunales

Objectifs du projet-modèle

- ▶ Simplification, harmonisation et démocratisation des structures existantes au travers d'une réflexion institutionnelle
- ▶ Examen des possibilités offertes par la nouvelle Constitution vaudoise
- ▶ Reconnaissance/positionnement de la région dans sa dimension d'agglomération
- ▶ Renforcement des échanges horizontaux (communes) et verticaux (communes, canton, confédération)

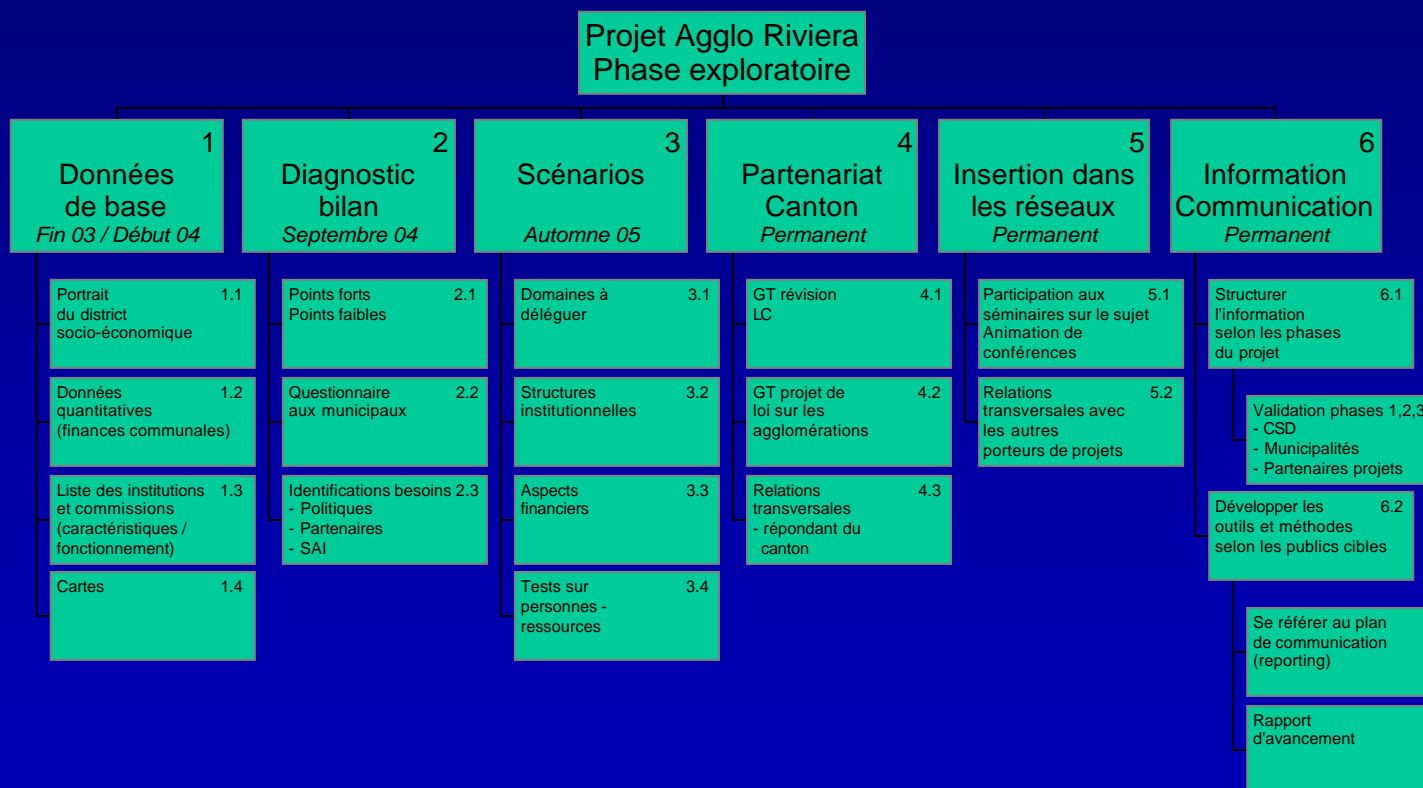
Structure du projet

► Les acteurs



Structure du projet

► Le projet et les sous-projets



Enquête auprès des municipalités

- ▶ Questionnaire à tous les conseillers/secrétaires municipaux février/mars 2004
 - ▶ 3 thèmes abordés :
 - Identité / Sentiment d'appartenance
 - Vision de l'état des collaborations intercommunales
 - Vision de l'évolution future

Réponses au questionnaire

- ▶ Taux de réponse de 90% (56 sur 62)
- ▶ Tous les syndicats ont répondu
- ▶ Un seul questionnaire anonyme

Qu'est-ce qu'une agglomération

- ▶ Une entité géographique : 77%
- ▶ Un espace de développement économique : 39%
- ▶ Un lieu de vie : 48%
- ▶ Une région urbaine : 32%
- ▶ Un espace politique : 32%

Votre commune fait-elle partie de l'agglomération Riviera ?

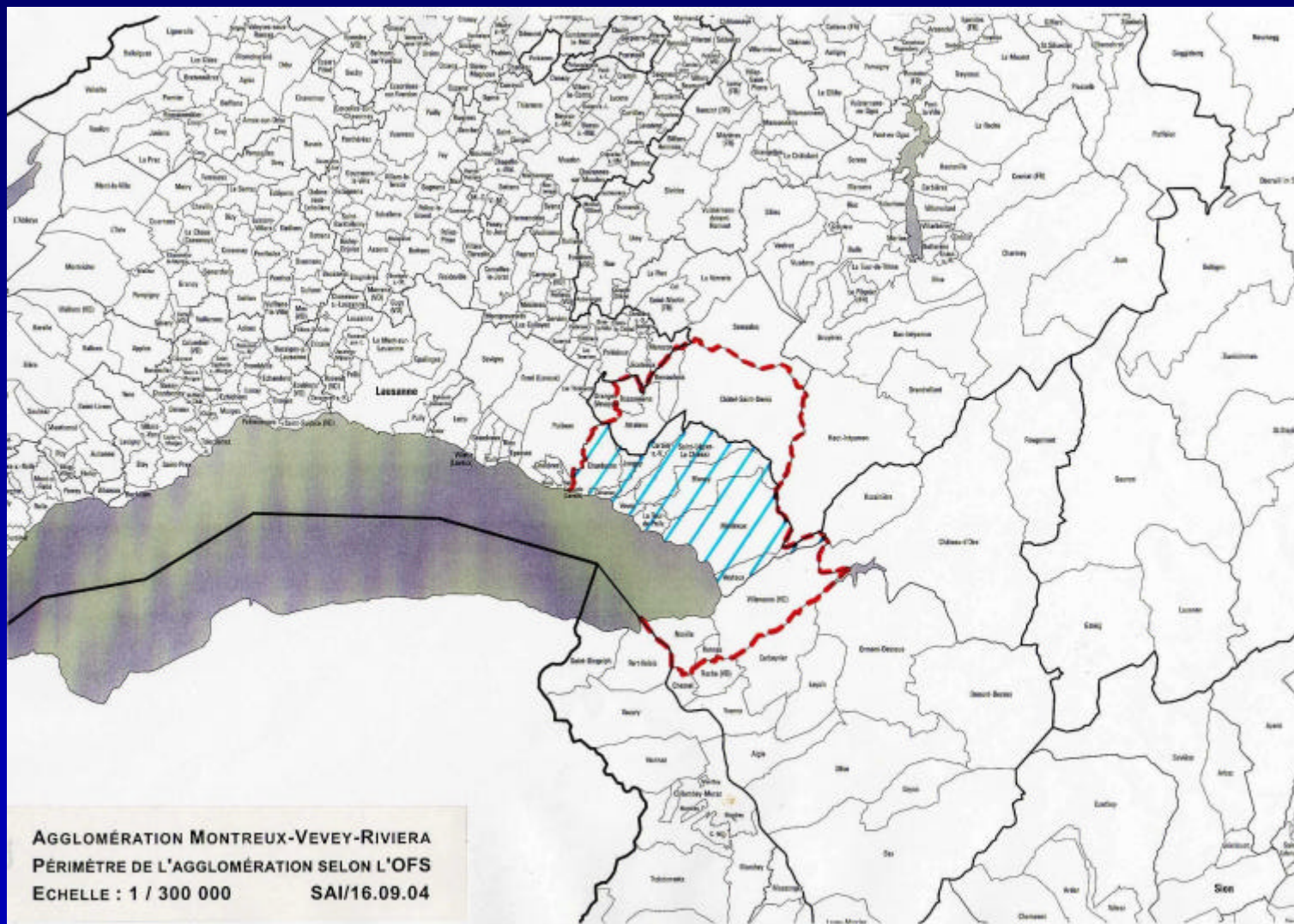
- ▶ OUI à 95%, ma commune fait partie de l'agglomération Riviera

- ▶ Raisons du rattachement
 - Espace économique et touristique
 - Périmètre de collaboration politique
 - Entité géographique
 - Espace de mobilité professionnel, scolaire, privé
 - Identité culturelle et sociale

Périmètre « naturel » de l'agglomération Riviera

- ▶ L'agglomération Riviera, c'est
 - ▶ les 10 communes du district de Vevey : 88%
 - ▶ + la commune de Villeneuve : 63%
 - ▶ + d'autres communes vaudoises ou fribourgeoises selon la situation géographique de chacun

Carte périmètre agglomération Riviera selon l'OFS



Sentiment d'appartenance

- ▶ L'attachement à la région est fort
- ▶ Il se construit en plus de l'attachement à la commune et au village / hameau
- ▶ L'attachement au canton est un peu plus faible

Vision des collaborations intercommunales

- ▶ La région est perçue comme avancée dans ce domaine
- ▶ Chacun participe au moins à une structure intercommunale
- ▶ A quelques exceptions près, tout le monde se sent bien informé et globalement satisfait

Vision des collaborations intercommunales

- ▶ Sont toutefois relevés par quelques personnes :
 - ▶ Un problème de lisibilité et de visibilité
 - ▶ Un problème de transparence, en particulier avec les entités de droit privé ou associations autonomes
 - ▶ Une difficulté à appréhender les dossiers qu'on ne suit pas au « quotidien »

Principaux avantages des collaborations actuelles

- ▶ Échange d'expériences et de compétences
- ▶ Poids accru face au canton
- ▶ Renforcement de l'identité régionale
- ▶ Harmonisation de l'offre et meilleure qualité des prestations

Inconvénients des collaborations actuelles

- ▶ Lenteur des procédures
- ▶ Perte de maîtrise des coûts
- ▶ Perte d'autonomie communale
- ▶ Déficit démocratique

Évaluation des coûts des collaborations

▶ Coûts pour la commune

- ▶ 61% : Équilibrés
- ▶ 34% : Plutôt élevés ou trop élevés

▶ Rapport coûts/avantages

- ▶ 63% : Correspondant ou dépassant vos attentes
- ▶ 30% : En dessous de vos attentes

Améliorations à apporter

- ▶ OUI à 96% pour améliorer les collaborations actuelles
- ▶ Principaux aspects à améliorer
 - Processus de décision
 - Management et pilotage des organismes intercommunaux
 - Modes de financement
 - Représentation démocratique
 - Modes de collaboration

Domaines à développer

▶ Priorité 1

- ▶ 67% : Gestion des déchets
- ▶ 54% : Sécurité

▶ Priorité 2

- ▶ 44% : Équipements infrastructures
- ▶ 43% : Transports / routes
- ▶ 39% : Aménagement du territoire
- ▶ 37% : Sport

Le futur de la commune au sein de la région

- ▶ Maintien de l'identité communale (9)
- ▶ Maintien de l'autonomie communale (9)
- ▶ Statu quo amélioré (10)
- ▶ Agglomération (4)
- ▶ Fusion (13)

Essai de synthèse

► Points forts (le rêve)

- Un périmètre clair
- Un nombre restreint de communes
- Une identité régionale
- Réseau de collaboration dense (trop ?), bien ancré et développé sur la base volontaire
- Une situation financière relativement enviable
- Satisfaction globale des élus et volonté de poursuivre
- Le PDR, élément fédérateur et fil conducteur
- L'existence d'un service intercommunal transversal

Essai de synthèse

- ▶ Points d'efforts et enjeux pour la Riviera (la réalité)
 - Absence de priorités politiques au niveau régional
 - Manque de vue d'ensemble
 - Surcharge des élus
 - Manque de soutien étatique/difficulté à établir un partenariat
 - Le sentiment de ne pas être entendu ou le « blues » de Veytaux
 - Notions d'identité et d'autonomie, ce qui pose la question du pouvoir et de la délégation
 - Processus décisionnels
 - Les relations exécutifs - législatifs
 - L'intégration et l'adhésion des techniques
 - Représentation démocratique

Les pistes institutionnelles à explorer et à évaluer

- ▶ Associations de communes thématiques

- ▶ Agglomération
 - Centralisation de l'exécution
 - Centralisation de la stratégie

- ▶ Fusions

- ▶ Autres formes ou processus de travail en commun à définir

Conclusion

- ▶ Comme ce type de réflexions nécessitent à la fois d'anticiper les problèmes et d'aborder les aspects de mise en œuvre, je laisserai le mot de la fin « au petit lexique du management » ...

Le mot de la fin

▶ Anticiper

- ▶ Prévoir les problèmes qu'on laissera à son successeur

▶ Mise en œuvre :

- ▶ Passage périlleux d'une idée brillante à une action concrète. Échoue souvent, car étymologiquement, cela signifie « se mettre au travail »

M E R C I

*Service des affaires intercommunales du district de Vevey
Madame Colette Rossier, cheffe de service
Hôtel de Ville Rue du Lac 2 1800 Vevey
Tél. 021 925 52 92 E-mail affaires.intercommunales@vevey.ch*